

Devis Formation – Travailleurs Indépendants – 2020 Formation Certifiante PCM Coaching

*52 heures de formation
7 jours de formation*

Lieu: Paris (75), Centre Arpège Trocadéro
Forfait "Journée d'Etudes" tout inclus

Formation* *Comprenant : le matériel pédagogique du participant ; l'inventaire de personnalité du participant ; le livre « Coacher avec la Process Com® » de G. Collignon et P. Legrand ; les 3 inventaires de personnalité autorisés à passer auprès de 3 coachés ; 3 heures de supervision pour le debriefing des 3 inventaires de personnalité ; la certification coaching	2 535 € HT
6 Forfaits journées d'études* (67,50 € HT / j) * accueil café, déjeuner, pauses matin & après-midi, boissons	405 € HT
Total HT	2 940 € HT
TVA (20%)	588 € HT
Total TTC	3 528 € TTC

**Acompte de 50 % demandé à l'inscription (soit 1 764€ TTC)
sauf si prise en charge par OPCA.**



CONDITIONS GENERALES DE VENTES

KAHLER COMMUNICATION France est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans l'accompagnement de personnes ou d'équipes dans leur développement individuel ou professionnel au travers de prestations de formation. Son siège social est fixé à Impasse du Béchet – 27120 CROISY SUR EURE – Organisme de formation déclaré sous le numéro de déclaration d'activité 23-27-00-273-27 à la préfecture de l'Eure (Evreux).

KAHLER COMMUNICATION France conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises dans son propre centre de formation (Le Moulin du Béchet, Croisy-sur-Eure), à Paris, et sur l'ensemble du territoire national.

• Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles **KAHLER COMMUNICATION France** s'engage à vendre une prestation dans le cadre :

- De la formation professionnelle continue (action de formation, parcours certifiant).
- D'un Coaching ou d'un accompagnement.
- D'une prestation de conseil.
- D'une commande de matériel pédagogique.

Elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du « Client ». Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au Client et acceptées par ce dernier. Cependant, les présentes CGV pourront être modifiées par **KAHLER COMMUNICATION France** à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

• Définitions

Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit à une formation ou passe commande de matériel pédagogique auprès de **KAHLER COMMUNICATION France**.

Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation ou qui remplit son inventaire de personnalité.

Formations inter-entreprises : les formations inscrites au catalogue de **KAHLER COMMUNICATION France** et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures.

Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par **KAHLER COMMUNICATION France** pour le compte d'un Client ou d'un groupe de Clients.

Parcours Certifiant : parcours de formation préconisé délivrant une certification.

CGV : Conditions Générales de Vente, détaillées ci-après.

OPCA : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation en entreprises.

• Modalités d'inscription

Pour les formations inter-entreprises : pour être prise en compte, toute demande d'inscription devra être confirmée par l'envoi du bulletin d'inscription dûment complété + devis signé « Bon pour accord » et des conditions générales de vente acceptées, selon l'une des modalités suivantes :

- Par télécopie : 02.32.22.22.52.
- Par internet : kcf@kcf.fr
- Par courrier à : **KAHLER COMMUNICATION France** - Impasse du Béchet – 27120 CROISY SUR EURE

Le Client s'engage alors à être présent aux dates, lieux et heures prévus. Pour toute inscription, un accusé de réception est adressé au Client dans les 72 heures qui suivent la réception de la demande d'inscription. Celui-ci ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation. Une convention de formation est envoyée au Client environ un mois avant le début de la formation.

A confirmation de la tenue de la session au plus tard 10 jours ouvrés avant la formation, le Client recevra une convocation et toute information pratique relative à sa formation, dont les horaires exacts et le lieu de la formation.

